

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 10210 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUIZING AICHA

Date de naissance : 01/01/1971

Adresse : cité n°30 La 5 n 348 Apt. 01

Tél. : 06 84 8957 40 Total des frais engagés : 853,80 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/10/2023

Nom et prénom du malade : OUIZING AICHA

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection respiratoire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent[e] :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21.10.23	C2		250 DH	Dr. AMRANI HENFI SAI Prélimo-physiologe et Anesthésiste Résidencie Fès Chabat, CASABLANCA 05 22 89 02 02

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p><b>Pharmacie HIND</b>            Lot. Municipal Bloc 11            N°516 Bis Hay Hassant            Casa - Tél:0522 914 457</p>	26.12 <hr/> 23	320.80

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. AMRANI HENGOUN Pneumo-Pathologe et Radiologue Résidencies de Casablanca RDC - CASABLANCA 11: 05 22 88 02 02	26.10.23	RADIUS THORAX	200DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

#### (Création, remont, adjonction)

(Création, Remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور

في

طبية سابقة

45,00

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

Et Hôpital Moulay Youssef

~~Pharmacie HIND~~  
Lot. Municipal Blida 11  
N°516 Bis Hay Hassoun  
Casa - Tél. 0522 89 14 457  
Casablanca, fe

PPV: 40DH00  
PER: 07/26  
LOT: M2402

bottu s.a.s.  
82, Allée des Casuarinas - Ain Sefra - Casablanca  
Sibachouchi - Pharmacien Responsable

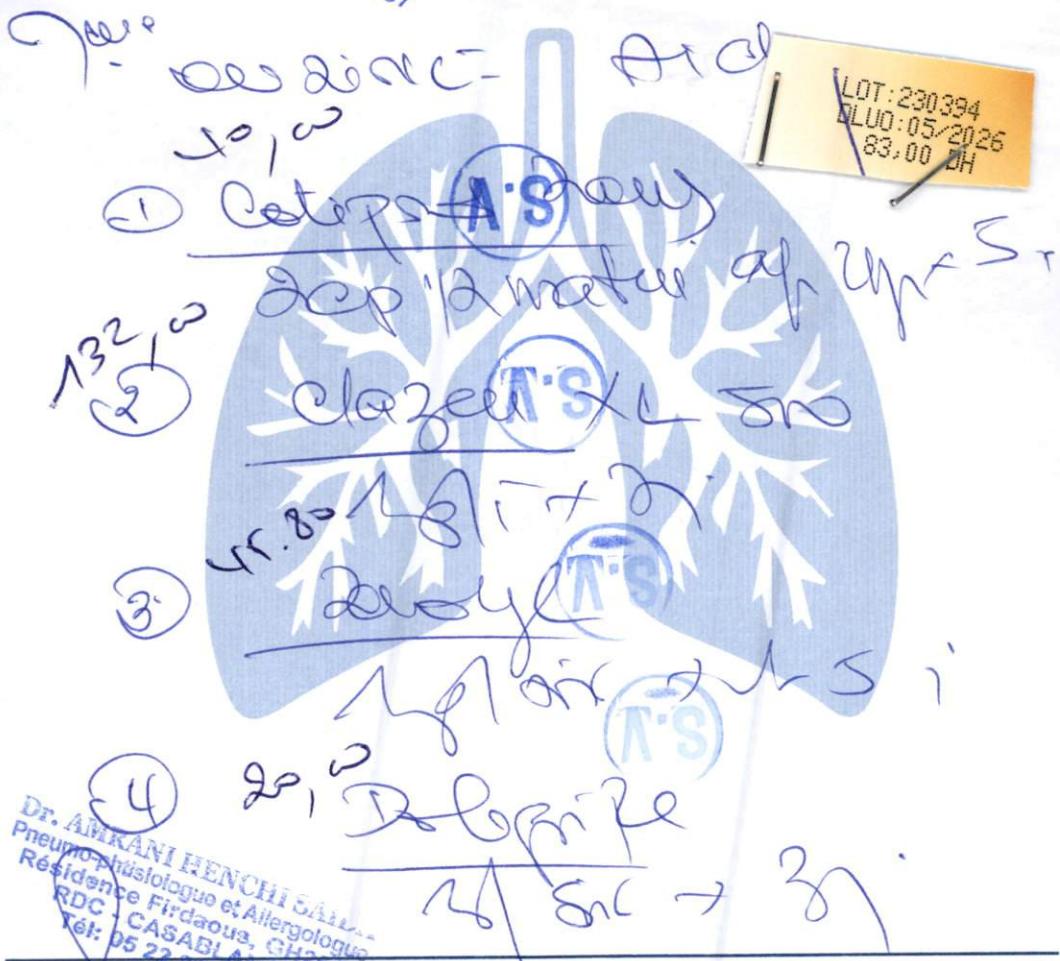
PPV: 20DH00  
PER: 03/26  
LOT: M928

ودرسني ودي يو

في



الدار البيضاء، le 22/3



Dr. AÏKANI HENCHI S.A.S.  
Pneumophtisiologue et Allergologue  
Résidence FIRDAOUS, GROUPE H25A  
RDC CASABLANCA  
Tél: 05 22 89 02 02

شارع أم الريبيع - إقامة الفردوس - مجموعة هـ 25 أ - الطابق السفلي - الدار البيضاء - المغرب  
05 22 89 02 02 : Boulevard oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H25A, Rez de chaussée - Casablanca - Tél.: 05 22 89 02 02

83.0

5

suraplex

1 gl - 3g

A'S

320.80

Dr. AMRANI HENCHI SAIDA  
Pneumo-physiologue et Allergologue  
Résidence Firdaous GH25A  
RDC - CASABLANCA  
Tél: 06 22 89 82 02

Pharmacie HIND  
Lot. Municipal Bloc 11  
N°516 Bis Hay Hassani  
Casa - Tél.: 0522 914 457

Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

الدكتورة سعيدة حنشي عزيزة

Pnéumo - Phtisiologue

اختصاصية

Maladies Respiratoires et Allergiques

في أمراض الجهاز التنفسي

Asthme, Rhinite, Tuberculose

الصبيحة، داء السل

Adultes et Enfants

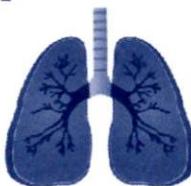
كبار وأطفال

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

طبية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد

Et Hôpital Moulay Youssef

ومستشفى مولاي يوسف



Casablanca, le ..... 26.10.23 ..... الدار البيضاء، في

## FACTURE

Nom & Prénom : AYIZINE AICHA

Consultation : 250 D.H.

Radio Thorax : 200 D.H.

EF Resp :

Tests Cutanés :

Nébulisation :

Total : 450 D.H.

Dr. AMRANI HENCHI SAIDA  
Pneumo-Phtisiologue et Allergologue  
Résidence FIRDAOUS, GH25A  
RDC - CASABLANCA  
Tél : 05 22 89 02 02

**Docteur AMRANI HENCHI SAIDA**

الرئوسة عمراني حنفي سعيدة

Pnéumo - Phtisiologue

Maladies Respiratoires et Allergiques

Asthme, Rhinite, Tuberculose

Billan Allergologique  
et explorations respiratoires

**Adultes et Enfants**

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

Et Hôpital Moulay Youssef



اختصاصية

في أمراض الجهاز التنفسي

الصبيحة، داء السل

تحليلات الحساسية و التنفس

**كبار وأطفال**

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد  
ومستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le : ..... 26 Nov 2023

Nom & Prénom : OUDAYE Aïda

## TELETHORAX

### Interprétation :

Pas d'anomalie Parenchymateuse

Pas d'anomalie mediastinale si

Squelettique

Cul de sacs libres

Silhouette cardiaque normale

Dr. Amrani HENCHI Saida

**Honoraires : Z12**

Dr. AMRANI HENCHI Saida  
Pneumo-Phtisiologue et Allergologue  
Résidence FIRDAOUS, GH25A  
RDC / CASABLANCA  
Tél: 05 22 89 02 02

شارع أم الربيع - إقامة الفردوس - مجموعة 25A - الطابق السفلي - الدار البيضاء - الهاتف:

Boulevard Oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H25A, Rez de chaussée - Casablanca - Tel.: 05 22 89 02 02